

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCEAN

CARO LE MAG

FÉV - MARS - AVRIL 2022

#80

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sélectif et raisonné



ROCHEFORT
Océan
Communauté d'agglomération



08

Développement économique
Sélectif et raisonné



18

Cuisine Rochefort Océan

Engagée pour la qualité



24

Cigogne en fête

Le retour



Hervé Blanché engagé aux côtés d'Isabelle Gireaud et de l'UNAPEI 17 pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (lire p° 27).

HERVÉ BLANCHÉ

**PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ROCHEFORT Océan, MAIRE DE ROCHEFORT**

Des projets, du dynamisme et cet esprit entrepreneurial bien présent sous nos latitudes ! Oui, en ouvrant ce nouveau numéro de CARO Le Mag, c'est bel et bien ce qui ressort de ses colonnes. Dans un département à forte croissance démographique, la dynamique économique de la CARO ouvre de nombreuses perspectives. À la faveur d'un écosystème attractif, créé et dimensionné pour ceux qui veulent développer leur activité, les demandes d'implantation affluent. S'il existe une « touche », un style Rochefort Océan, cette particularité réside dans la volonté politique des élus de ce territoire d'assortir sa vitalité à de fortes exigences environnementales.

Nos espaces naturels, notre qualité de vie doivent être préservés et respectés. Dans cet esprit, nous lançons un schéma directeur cyclable à l'échelle de l'agglomération pour aménager nos espaces et simplifier le quotidien des cyclistes. Aujourd'hui nous ne sommes que 2% à utiliser la bicyclette pour nos déplacements réguliers. Grâce à la sécurisation des pistes, à l'augmentation des aires de stationnement, à la création d'un maillage de services, nous pourrions convaincre encore bien davantage. La Maison du Vélo qui verra bientôt le jour à la gare Sncf de Rochefort est un signal fort, comme le succès rencontré par les primes versées par la CARO pour l'achat de vélos à assistance électrique.

Dans un esprit similaire, la Cuisine Rochefort Océan participe à cette logique vertueuse par le choix de ses produits. Dorénavant, c'est la marque « bleu, blanc, cœur » qui atterrit dans les assiettes de nos petits et grands consommateurs, leur garantissant une viande saine provenant de bêtes nourries naturellement.

Notre agglomération va continuer à se développer sur ses deux jambes : développement économique fort et respect de notre environnement. Rochefort Océan n'en sera que plus attractive pour les salariés attachés à la qualité de vie, là où ils font le choix de travailler.

La pandémie a encore renforcé cette envie, et notre destination a largement anticipé cette évolution des habitudes et des choix de vie.

Bonne lecture et belles découvertes à l'intérieur de notre magazine communautaire.

PLAN VÉLO : LA MOBILITÉ AU QUOTIDIEN

La CARO poursuit sa politique de promotion des modes de transport doux et prépare la mobilité de demain : à bicyclette !

À ce jour, le territoire dispose de 500 kilomètres de voies dédiées aux déplacements doux. Avec une trentaine de prestataires labellisés Accueil vélo® sur son territoire, avec le déploiement d'une signalétique vélo, l'implantation de consignes à vélos, l'édition d'une carte des liaisons cyclables ou encore d'un road-book, la CARO a conforté les déplacements doux sur son territoire, qu'ils soient touristiques ou quotidiens.

Cet engagement vaut à la CARO d'être lauréate d'un récent appel à projet de l'Ademe « Avélo2 » et de percevoir, pour les trois prochaines années, une contribution de 230 000 € pour la réalisation d'un schéma directeur cyclable, le développement de services (stations de gonflage et de réparation, calculateur d'itinéraires sur le site de la CARO en 2022, gravage de vélos...) et de toutes ses actions de sensibilisation. 2022 sera aussi l'année du lancement des travaux de la Maison du Vélo* à la gare Sncf de Rochefort et du déploiement du stationnement sécurisé sur le territoire.

Cette feuille de route affichera trois principales ambitions : développer l'usage du vélo, sécuriser les itinéraires cyclables et inciter les habitants, et particulièrement les jeunes générations, à la pratique du vélo. Cette mission de sensibilisation s'accompagnera, dans le même temps d'un développement des services.

**Projet soutenu par l'État.*

Thierry Lesauvage, Vice-Président délégué au Climat, la Transition écologique, l'Aménagement du territoire et les Mobilités.

CARO Le Mag : Vous venez d'entamer la réalisation du schéma directeur cyclable de la CARO. Dans quelle perspective imaginez-vous le territoire demain ?

Thierry Lesauvage : Notre territoire doit répondre à une double volonté : celle de l'aménagement et celle des services qui lui seront associés. Entre zone 30 et pistes cyclables dédiées, nous aurons des choix à faire selon les axes, selon les flux et en fonction des motifs de déplacements comme le domicile - travail ou domicile - établissement scolaire, les loisirs... Nos choix devront être une réponse aux attentes des habitants du territoire car l'idée est bien sûr de développer la pratique dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi nous lançons une enquête en ligne destinée à tous les habitants de la

ou Cigogne en Fête. Ce sont des équipements qui apportent un véritable service supplémentaire et qui encouragent, en la facilitant, la pratique du vélo dans le cadre des déplacements de loisirs.

CARO Le Mag : Les déplacements quotidiens sont-ils encore à améliorer ?

Thierry Lesauvage : Une enquête de 2016 montre que, sur la CARO, seulement 2% des déplacements quotidiens s'effectuent à vélo. Cela donne une idée

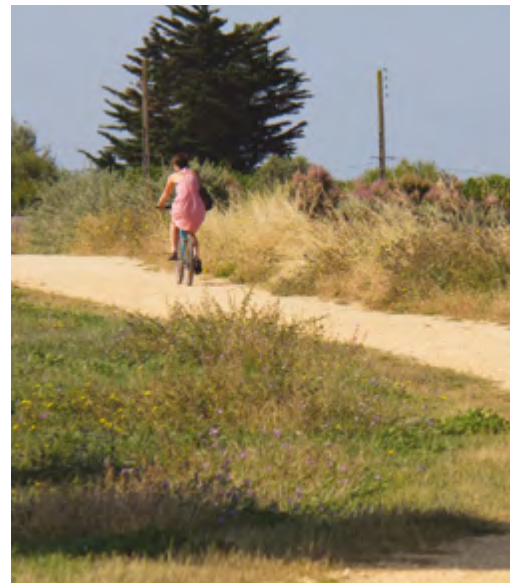
de la marge de progression qui s'offre à nous quand on sait que l'objectif du Plan Vélo national de 2018 fixe la part modale du vélo à 9% d'ici 2024. Mais les choses semblent bouger dans le bon sens. En 2021, la collectivité a accordé 121 primes pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, soit près de 8 000 € pour favoriser les déplacements doux. Je ne perds pas de vue

que nous devons encore travailler, notamment sur l'amélioration de l'intermodalité pour les cyclistes. La Maison du Vélo à la gare SnCF de Rochefort sera une première étape. D'autres lieux aménageables existent comme le pôle d'échange de Roy-Bry à Rochefort, les haltes TER de Saint-Laurent de la Prée, de Tonnay-Charente... Nous savons que des services manquent encore à l'appel. D'autre part nous travaillons avec le Département pour faciliter les liaisons entre Rochefort et Vergeroux, Breuil-Magné et Tonnay-Charente. Dès octobre 2022 les travaux sur le viaduc de Martrou permettront d'améliorer la liaison vers le sud du territoire.



Thierry Lesauvage compte sur le schéma directeur cyclable pour améliorer la part modale du vélo encore faible.

Le schéma directeur cyclable, après enquête auprès des habitants, devra répondre aux attentes des usagers, même potentiels, et aussi aux attentes des communes afin de pouvoir développer l'usage du vélo au quotidien.



“

Notre territoire doit répondre à une double volonté : celle de l'aménagement et celle des services qui lui seront associés. Entre zone 30 et pistes cyclables dédiées, nous aurons des choix à faire selon les axes, selon les flux et en fonction des motifs de déplacements comme le domicile - travail ou domicile - établissement scolaire, les loisirs...

CARO afin de nous guider dans nos choix pour qu'ils répondent aux besoins de ceux qui utilisent le vélo au quotidien et puissent convaincre ceux qui expriment encore des réticences.

CARO Le Mag : Quant aux équipements, avez-vous recensé des manques sur le territoire ?

Thierry Lesauvage : Aujourd'hui nous avons fait beaucoup d'efforts sur le stationnement. Mais il nous manque des stations de gonflage et de réparation, très utiles pour les cyclotouristes et pas seulement. Nous pourrions aussi déployer des stations de stationnement amovibles sur les grands événements comme Stereoparc



La CARO souhaite répondre aux attentes des cyclistes et aux besoins des communes.



Le tourisme à vélo : une formule qui séduit de plus en plus de jeunes actifs.



ROCHEFORT OCÉAN : UNE VRAIE DESTINATION VÉLO

2014 : la CARO initiait son plan « Vélotourisme 2 ». Achievé en 2020, il imposait le territoire parmi les principales « destinations vélo ».

En 2019, l'axe Saint-Laurent de la Prée - Vergeroux était entièrement rénové pour être à la hauteur des attentes des vélotouristes. En 2020, la CARO créait près d'un kilomètre de site propre à Cabariot, sur un axe qui s'inscrit dans les principaux parcours cyclistes que sont la Vélodyssée Atlantique (1 200 km entre Roscoff et Hendaye) et la Flow Vélo (280 km entre la Dordogne et l'île d'Aix).

Un effort constant pour la valorisation et la préservation du patrimoine naturel et bâti correspond aussi aux attentes des vélo touristes dont la fréquentation sur le territoire est estimée à 37 000 personnes chaque été. Le vélo tourisme représente une part importante de l'économie touristique. On estime les dépenses journalières d'un cyclotouriste à 70 € (contre 45 € pour un touriste « classique »). Selon une étude récente, chaque kilomètre de la Vélodyssée génère 80 000 € de retombées économiques annuelles.

Jusqu'à présent prisé par les jeunes seniors (55 - 60 ans), le choix du tourisme à vélo séduit de plus en plus de familles et notamment de jeunes parents.

**Les voies cyclables ont été financées par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Charente-Maritime.*

ROCHEFORT OCÉAN À VÉLO

- 500 kilomètres de voies dédiées aux déplacements doux
- + de 30 prestataires labellisés Accueil Vélo®
- 37 000 vélotouristes chaque été
- parcours cyclistes majeurs : la Vélodyssée (Roscoff - Hendaye) et la Flow vélo (île d'Aix - Thiviers en Dordogne)

Rochefort Océan dispose de plus de 500 km de voies dédiées aux déplacements doux